

« LE SURSAUT OU LE DÉCLIN : POUR UN CHOC DE SYNDICALISATION ! »

Pour en savoir plus, découvrez notre site : <http://taser.cc/>

En 2017, être syndicaliste étudiant-e n'a rien d'une évidence. Le dernier quinquennat a porté un nombre important de mesures en faveur des jeunes et des étudiant-e-s, mais laisse un goût amer de travail inachevé, notamment en matière de priorité jeunesse. 200 millions d'euros pour les bourses, mais toujours un étudiant-e sur deux obligé-e d'avoir un emploi pour financer ses études. 750 millions d'euros en plus pour le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) en 2017, mais un besoin d'un milliard d'euros en plus sur un minimum de cinq ans pour rattraper un niveau suffisant de financement. Extension de la garantie jeunes sur tout le territoire, mais toujours 25% de taux de chômage chez les jeunes. 40 000 logements universitaires construits ou rénovés en cinq ans, mais toujours 1% d'étudiant-e-s en résidence universitaire à Paris. Satisfaction quand on voit les avancées, regrets quand on repense aux possibilités...

A l'approche de l'élection présidentielle, bien rares sont les projets qui parlent d'épanouissement des jeunes, de formation et de réussite de tou-te-s, de société apaisée et inclusive. Le débat public est saturé sur le plan économique de vieilles recettes néo-libérales, sur le plan sociétal de thématiques identitaires et sur le plan social de clivages trop souvent artificiels entre des «eux» et des «nous» bien fluctuants. Avec pour premières victimes les jeunes, souvent dans l'angle mort des programmes politiques, qui peinent à voir dans les institutions ou moyens traditionnels de participation (élections, partis politiques) des outils pour changer concrètement la donne. Les syndicats, salarié-e-s comme étudiant-e-s, n'échappent pas à cette dynamique.

Le mouvement étudiant se bipolarise, avec une nette progression de la FAGE et de ses fédérations d'associations, locales ou de filières. Dans les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), l'UNEF n'est plus la première organisation étudiante, même si le syndicat conserve 66 élu-e-s qui auront à cœur de défendre les conditions de vie des étudiant-e-s durant les deux prochaines années. Les sections syndicales de l'UNEF brillent par endroits par leur dynamisme, et dans bien d'autres par leur faiblesse. Et que dire des BTS, classes préparatoires, grandes écoles, formations paramédicales, agricoles, culturelles, où l'UNEF n'est implantée qu'en pointillés ? Au niveau national, l'UNEF n'est donc plus la seule interlocutrice de référence. Oui, en 2017, être syndicaliste étudiant-e n'a rien d'une évidence. Et pourtant, nous, militant-e-s de l'UNEF, faisons le choix de l'action collective pour défendre les intérêts des étudiant-e-s et agir concrètement sur notre devenir. Nous refusons de laisser à d'autres que nous, jeunes, étudiant-e-s, le soin de décider à notre place. Nous défendons un syndicalisme concret, ambitieux et de proximité.

Un syndicalisme qui ne baisse pas les bras, mais se retrouve les manches pour faire réellement avancer les choses, en mettant au cœur de nos réflexions et de nos actions les réalités du terrain et les expériences de chacun-e.

Un syndicalisme lucide sur l'état de la société, et sur la multiplicité des situations des jeunes, tout en étant conscient-e-s de la faible capacité actuelle de notre syndicat à faire changer la donne.

Cette "alternative syndicale" que nous proposons, c'est celle du "choc de syndicalisation." Nous recentrer sur l'essentiel, repenser notre projet, consolider et développer nos sections locales pour renforcer le syndicat. L'UNEF est aujourd'hui à un tournant, et ce 85ème congrès peut être celui du sursaut comme du déclin. Nous croyons en notre organisation, et en la capacité de l'action collective à changer les choses. Parce que nous y sommes attaché-e-s, nous appelons aujourd'hui à d'ambitieuses réformes pour faire revivre l'UNEF, le syndicat étudiant.

ŒUVRER POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

En ces temps où le « service public » n'a pas bonne presse, nous, syndicalistes étudiant-e-s, défendons un modèle d'ESR géré par l'Etat, accessible à tou-te-s, avec comme missions la formation, la recherche et l'insertion professionnelle. Soyons lucides : ce modèle aujourd'hui prend l'eau et connaît de profondes mutations. Un-e étudiant-e sur cinq en France suit une formation privée. Le fossé entre les grandes écoles et les universités ne cesse de se creuser. Les titulaires d'un doctorat ont plus de difficultés que des titulaires de master dans la recherche d'un emploi. Autant d'exemples qui prouvent la nécessité d'une action et d'un projet syndical d'envergure pour que les évolutions à venir de l'ESR ne se fassent pas sans nous.

RÉFORMER NOS FORMATIONS POUR GARANTIR RÉUSSITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE À TOU-TE-S

Plus de 75% des bachelier-ère-s s'inscrivent une fois leur baccalauréat obtenu dans une formation supérieure. Grand chantier du début du XXIème siècle, la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur semble être en passe d'aboutir. Mais une fois la porte d'un établissement supérieur franchie, les inégalités entre étudiant-e-s reprennent encore plus fortement : faible taux de réussite en licence, fortes inégalités dans l'accès au master et à un emploi après sa diplomation, ... L'université, et a fortiori les grandes écoles, restent des lieux dans lesquels les « héritiers », si chers à Bourdieu, tirent leur épingle du jeu. Soyons à l'offensive dans cette bataille pour l'accès de tou-te-s à une formation et un emploi de qualité !

ARTICULER ET CONSOLIDER LES CYCLES DE FORMATION

Un-e étudiant-e arrivant dans un cycle n'est pas une page blanche sur laquelle tout serait à écrire. Notre réussite en licence dépend ainsi fortement de nos expériences passées ou de notre formation au lycée, tout comme celle en master de notre cursus en licence. L'admettre, ce n'est pas rompre avec le caractère universel du service public d'enseignement supérieur, mais justement reconnaître l'hétérogénéité de nos profils et donc la nécessité de construire des formations prenant en compte les parcours de chacun-e.

Le chantier de la réussite en licence se gagnera, paradoxalement, au lycée. Le trop fort cloisonnement entre les filières du baccalauréat (professionnelle, technologique et générale), et la trop grande importance accordée au contrôle terminal dans les épreuves de première et de terminale enferment les lycéen-ne-s dans des parcours trop rigides. Dans la logique du "bac-3/bac+3", nous appelons à une grande réforme du lycée, avec un lycée unique, des enseignements à la carte, un tronc commun à tou-te-s les lycéen-ne-s, et un plus grand accompagnement dans les choix d'études. Les lycéen-ne-s en sortiront renforcé-e-s, et plus à même de faire leurs propres choix.

Une fois dans l'enseignement supérieur, cette même logique d'articulation entre les cycles doit devenir la norme. Avec la réforme du master, les maquettes de formation en licence et en master gagneraient à être pensées en continuité. Les étudiant-e-s en formation bac+2 doivent aussi se voir proposer des poursuites de formation, à l'université ou ailleurs, adapté-e-s à leur parcours et à leur projet professionnel.

Au niveau master, la réforme engagée en 2016 est une avancée notable pour les étudiant-e-s. Alors qu'une sélection "sauvage" s'effectuait auparavant entre le M1 et le M2, tout-e étudiant-e en licence a désormais la garantie d'avoir accès à un master correspondant à son projet personnel. Cette réforme n'est pas pour autant achevée : à l'UNEF de tout faire pour obtenir des capacités d'accueil suffisantes dans les établissements, de s'assurer du bon fonctionnement du mécanisme de saisine du rectorat et de formuler des propositions concrètes, comme le déplacement du CAPES à la fin du master, pour les étudiant-e-s en masters MEEF, psychologie ou droit, écarté-e-s de la réforme pour l'instant. L'accès à la césure doit être généralisé pour toutes les formations, et les procédures pour en bénéficier simplifiées.

CONSTRUIRE DES FORMATIONS PLUS RICHES MAIS AUSSI PLUS ACCESSIBLES

Les étudiant-e-s voient dans l'enseignement supérieur la possibilité de développer leur esprit critique, d'acquérir des connaissances théoriques mais également la possibilité de mettre en pratique leurs apprentissages. Cette alliance entre connaissances et compétences s'avère essentielle, alors que le monde du travail est en pleine mutation.

Le cadrage national des intitulés de formations permet d'avoir une grille de lecture nationale des diplômes, mais laisse également une certaine liberté aux équipes pédagogiques pour mettre en place des formations ou des pédagogies innovantes. Nous devons encourager ce processus ainsi que la mutualisation des bonnes pratiques au niveau des Communautés d'Universités et d'Établissements (COMUE) voire au niveau national. Dans les établissements, l'UNEF demandera la généralisation des conseils de perfectionnement prévus par la loi Fioraso, qui associent étudiant-e-s et équipes pédagogiques dans l'élaboration, l'évaluation et la mise à jour des maquettes de formation.

Nous devons demander un cadrage plus grand du contrôle continu dans nos établissements, pour en faire un véritable outil d'évaluation de la progression de l'étudiant-e. L'UNEF réaffirmera à cette occasion son attachement à la possibilité donnée à tout-e étudiant-e qui le souhaite de valider ses UE uniquement en contrôle terminal, notamment pour les étudiant-e-s salarié-e-s. Néanmoins, afin de s'adapter aux différentes manières d'apprendre des étudiant-e-s, nous appelons à ce que les modalités de contrôle des connaissances dans les établissements puissent s'effectuer selon trois modèles différents, selon le choix de l'étudiant-e : contrôle continu et contrôle terminal, contrôle terminal uniquement, contrôle continu uniquement.

L'université doit aussi remplir ses missions quant à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s. Cette préparation à l'insertion professionnelle doit faire l'objet d'une véritable politique dans chaque établissement : obligation d'effectuer au moins un stage dans chaque cursus, participation de professionnel-le-s formé-e-s à l'enseignement (administrations, entreprises, laboratoires de recherche, praticiens...), soutien à l'entrepreneuriat étudiant via les projets PEPITE. Enfin, la possibilité d'effectuer une formation en apprentissage doit être élargie à un maximum de formations, et des dispositifs de soutien mis en place, notamment pour lutter contre l'important taux de rupture des contrats en apprentissage.

POUR UNE RECHERCHE PUBLIQUE DE POINTE

Malmenée entre coupes budgétaires et objectifs de rentabilité à court terme, la recherche publique, qu'elle s'opère dans les organismes de recherche ou dans les établissements d'ESR, a beaucoup souffert ces dernières années. Au niveau national, nous revendiquons une réforme du fonctionnement de l'Agence Nationale de la Recherche, un rééquilibrage entre dotations récurrentes et financement par appels à projets ainsi qu'un vaste plan de titularisation des personnels de recherche, trop souvent sous contrats précaires.

Nous croyons en la nécessité d'une "nation savante", dont le dispositif de formation comme le débat public sont nourris par la qualité de sa recherche. Le doctorat n'offre aujourd'hui ni le niveau de rémunération, ni les garanties en matière d'insertion professionnelle qu'il devrait, et reste insuffisamment financé pour permettre aux nombreu-ses-x étudiant-e-s en master qui le souhaitent d'y accéder. A l'image de notre implication dans la réforme de l'arrêté doctoral, l'UNEF défendra l'augmentation du nombre de contrats doctoraux dans toutes les écoles doctorales, sciences humaines et sociales comprises, en re-déployant une partie du Crédit Impôt Recherche, ainsi qu'une meilleure reconnaissance du doctorat, expérience professionnelle de recherche, dans le secteur privé comme dans la fonction publique.

Pour porter ces revendications, nous rendrons la Fédération Nationale des Etudiant-e-s-Chercheur-se-s (FENEC) autonome du bureau national, avec une équipe d'animation qui lui sera propre. Cette fédération prendra le statut de fédération interne de l'UNEF, et aura vocation à syndiquer tou-te-s les doctorant-e-s proches du syndicat, en proposant notamment des outils de veille et d'accompagnement tout au long de leur doctorat.

DES LEVIERS CONCRETS POUR FAIRE AVANCER NOS REVENDICATIONS

Dans un monde de l'ESR où l'autonomie des établissements se renforce, la question des leviers d'action à notre disposition est centrale. Nos cycles d'engagement sont courts, à l'image des cycles étudiants. Notre syndicalisme doit être celui de l'efficacité, et doit s'emparer de tous les leviers à sa disposition.

POUR UN MODÈLE GLOBAL DE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La nécessité d'augmenter les moyens alloués à l'enseignement supérieur fait aujourd'hui l'objet d'un relatif consensus. Le livre blanc de l'ESR préconise ainsi un investissement d'un milliard d'euros par an pour les années à venir, afin que la part du PIB consacrée à l'ESR atteigne 2% à l'horizon 2027.

L'UNEF veillera à ce que les gouvernements actuels comme futurs investissent les moyens suffisants dans notre système de formation. Nous défendrons aussi la remise à plat des critères de calcul et d'attribution des dotations, et exigerons la limitation du financement par appel à projets aux projets d'expérimentation.

La question du financement de l'enseignement supérieur et de la recherche est toutefois à regarder dans sa globalité. Environ 80% des ressources des universités proviennent des dotations globales de fonctionnement de l'État. Les 20% restants sont répartis entre frais d'inscription, dotations d'autres acteurs publics (collectivités locales, financements européens), taxe d'apprentissage et recettes propres (valorisation de la recherche, formation continue, mécénat).

Ce modèle est en pleine évolution et refuser de se saisir de ce sujet, c'est laisser le monopole de ce débat à celles et ceux qui appellent à une hausse des frais d'inscription dans les universités françaises. Or, la mise en place de frais d'inscription plus élevés, même progressifs, en France dans certaines Grandes Écoles ou à l'étranger, n'ont montré aucun effet redistributif. Elle s'est au contraire traduite par une inflation des coûts de formation, une augmentation de la dette étudiante, une baisse de pouvoir d'achat pour les familles de classe moyenne et un effet désincitatif pour les étudiant-e-s des milieux les plus modestes. L'UNEF défend le droit d'accès de tou-te-s à l'ESR, et se battra donc pour obtenir le gel des frais d'inscriptions dans l'ensemble des formations, publiques comme privées, en universités comme en écoles.

Mais notre syndicat doit projeter sa réflexion en matière budgétaire sur l'ensemble des financements de l'ESR, et non uniquement les financements étatiques. Les financements des collectivités territoriales peuvent aider sur des projets ciblés (aménagement d'un campus, par exemple), et sont d'ailleurs souvent motivés par des retombées directes ou indirectes pour le territoire. L'UNEF encouragera également le développement d'une offre de formation continue dans les universités, par intérêt pédagogique et afin de ne pas laisser des formations privées récupérer les fonds dédiés à la formation professionnelle, d'un montant de près de 40 milliards d'euros.

Dans les écoles, mais aussi à l'université, le recours au financement privé (mécénat d'ancien-ne-s élèves, subventions d'organismes publics ou d'entreprises privées) se développe. Les intérêts de ces acteurs sont-ils conciliables avec ceux des étudiant-e-s et de la communauté universitaire ? Assurément non, si aucune régulation n'est mise en place. L'UNEF devra donc être actrice de cette régulation, en revendiquant la mise en place de comités d'éthique dans l'ensemble des établissements, dans lesquels siègeraient des élu-e-s étudiant-e-s, avec des possibilités de recours auprès d'un comité national, selon des critères bien définis : limitation du financement privé à des projets précis, interdiction de toute ingérence sur le contenu des formations, ...

Enfin, l'UNEF mettra à la disposition de ses élu-e-s et militant-e-s des fiches techniques sur les questions budgétaires et organisera à leur intention des formations, en présentiel ou en ligne.

ŒUVRER À LA COLLABORATION ENTRE TOUS LES ACTEUR.TRICE.S

Faire du syndicalisme à l'université aujourd'hui ne ressemble en rien à ce qu'il se faisait il y a 15 ans. L'autonomie des universités et le transfert aux établissements de la gestion de leur masse salariale, de leur budget et de leur stratégie ont fortement changé la donne. Nous ne pensons pas pour autant que l'autonomie des universités soit responsable de tous les maux de l'enseignement supérieur. Les difficultés existaient avant, et ont surtout été entretenues par le refus de l'État de compenser un certain nombre de dépenses qui pèsent désormais sur les établissements. On peut même penser que l'autonomie des universités, lorsque les arbitrages gouvernementaux ou budgétaires se font en défaveur de nos établissements, peut être un contre-pouvoir intéressant, si l'on sait bien s'en emparer.

Prévues par la loi Fioraso de 2013, les COMUE devaient permettre de structurer l'ESR au niveau régional, et de rapprocher universités et grandes écoles. Quatre ans après, qu'en est-il ? D'un point de vue national, les COMUE sont aujourd'hui des objets universitaires non identifiés. Tantôt bouc émissaire, tantôt remède-miracle, aux périmètres confus et à la stratégie incertaine, cette belle idée à l'origine paye aujourd'hui le manque de volonté politique de l'État et l'insuffisance d'implication des acteurs dans sa construction, représentant-e-s étudiant-e-s compris-es. A nous de relancer la machine, en affirmant

que les COMUE n'ont pas uniquement pour but de concourir à des appels à projets. Elles peuvent aussi porter des projets ambitieux sur les territoires : rapprochement entre grandes écoles et universités via des formations délivrées conjointement par plusieurs établissements, mutualisation des ressources documentaires, accès pour tou-te-s les étudiant-e-s aux services de la vie étudiante, etc.

En lien avec l'autonomie des établissements, nous croyons en un Etat-stratège, qui détermine les orientations et le cadre commun dans lequel s'organise l'activité des établissements. Pour régir nos formations, la contractualisation s'impose comme la norme : Contrats de Plan Etat-Région (CPER), processus d'accréditation... A nous d'anticiper en amont les échéances pour faire entendre nos revendications, notamment dans les documents stratégiques : contrats de sites, schémas régionaux de l'ESR... A ce titre, une participation dans le maximum de nouvelles régions aux Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER) est essentielle.

ASSEOIR LA LÉGITIMITÉ DES ÉTUDIANT-E-S À PARTICIPER À LA GESTION DE LEURS ÉTABLISSEMENTS

Par ailleurs, la loi Fioraso a fortement renforcé les prérogatives des conseils centraux des établissements, tout en augmentant le nombre d'élu-e-s étudiant-e-s dans les conseils d'administration. Pourtant, bien des établissements aujourd'hui ne jouent pas le jeu de la collégialité. Nous avons donc trop souvent besoin de recourir à des actions "extra-conseils" (pétitions, mobilisations, blocages) pour nous faire entendre et asseoir notre légitimité.

Nous devons donc militer pour obtenir un statut de l'élu-e étudiant-e qui permettrait de mener à bien nos mandats. En parallèle, à chacun-e de prendre ses responsabilités : à l'UNEF de remettre en place un plan de formation de ses élu-e-s étudiant-e-s, si besoin en ligne ; aux établissements de nous faire confiance, et de considérer notre avis comme aussi légitime ; et enfin, aux sections locales de constituer des listes composées de militant-e-s ou sympathisant-e-s réellement motivé-e-s pour siéger. Mieux vaut ne pas déposer de liste à une élection plutôt que de présenter une liste de candidat-e-s dont on est quasiment sûr qu'ils ou elles ne siégeront pas.

Demandons à étendre le délai d'envoi minimum des documents avant les conseils, afin d'avoir le temps de les étudier. N'attendons pas les conseils pour faire part aux responsables de nos établissements de tel ou tel problème. Consultons régulièrement les autres élu-e-s pour chercher à construire une majorité de projet autour de nos idées. Enfin, privilégions l'échange d'informations et de bonnes pratiques avec la mise en place d'un forum interne à l'UNEF, où nos élu-e-s pourraient échanger ensemble directement.

PENSER LE FUTUR POUR MIEUX LE FAÇONNER À NOTRE IMAGE

Dans ce monde mouvant qu'est l'ESR, l'UNEF doit plus que tout se projeter sur les futurs défis que rencontrera l'université, pour ne pas laisser d'autres mener ces réflexions. Nous avons identifié trois sujets sur lesquels le syndicat devra être à l'initiative et porter haut et fort ses revendications.

FORMATIONS EN LIGNE : SÉPARER LE BON GRAIN DE L'IVRAIE

Les MOOCs (Massive Online Open Courses) se développent de façon exponentielle dans les établissements sans que nous ayons d'intervention sur le sujet. S'ils sont une incroyable opportunité pour démocratiser l'université et permettre aux individus d'étudier en toute liberté, les MOOCs présentent aussi un certain nombre de risques quant au modèle économique adopté ou encore des risques de substitution à des cours en présentiel.

Sur un modèle d'appels à projet, les établissements pourraient être incités à investir dans le matériel nécessaire à l'enregistrement de MOOCs, pour qu'ils soient ensuite diffusés publiquement sur la plateforme FUN (France Université Numérique). L'UNEF veillera par ailleurs à ce que ces cours soient gratuitement et librement accessibles, de façon totalement illimitée, et qu'ils ne viennent en aucun cas se substituer à un enseignement obligatoire en présentiel dans les maquettes de formation.

POUR UNE PÉDAGOGIE RÉELLEMENT INNOVANTE

Le cours magistral classique ne répond plus aux besoins des étudiant-e-s. Pour preuves : les amphithéâtres désertés à partir de la moitié du semestre. A nous de faire comprendre aux équipes pédagogiques de nos établissements que de nouveaux modes de transmission des connaissances existent : classes inversées, utilisation des learning labs, serious games, travail par projets tout au

long du semestre, ... Autant d'outils qui permettraient de rendre l'enseignement plus efficace, à condition de prévoir une formation adéquate pour nos enseignant-e-s. La mise en place dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) d'une formation initiale et continue à destination des enseignant-e-s du supérieur devra être une revendication forte du syndicat, portée de concert avec les syndicats enseignants, tout comme une meilleure prise en compte des heures d'enseignement dans le suivi de carrière des enseignant-es du supérieur. Du fait de réductions budgétaires, de plus en plus d'heures de TD se voient remplacées par des cours magistraux ou des cours en ligne sanctionnés d'une défaillance si l'étudiant-e ne s'est pas connecté-e dans les temps. Cette logique purement comptable sera combattue par les élu-e-s UNEF, notamment lors des processus d'accréditation.

Le choix des cours devrait pouvoir en partie être effectué par l'étudiant-e. En Allemagne, les étudiant-e-s ont la possibilité de choisir l'ensemble de leurs cours dès la deuxième année ou encore de choisir les semestres où ils passeront leur examen dans chaque UE, afin de planifier seul-e-s leur apprentissage. Ils peuvent ainsi choisir le semestre de passage de leur examen final. Ces modèles doivent nous inspirer afin de faire coïncider en France exigences académiques et besoins des étudiant-e-s.

DÉVELOPPER "L'UNIVERSITÉ À LA FRANÇAISE" À L'INTERNATIONAL

Le dernier grand défi auquel les universités seront confrontées de façon accrue se trouve dans leur rapport à l'international. A travers les classements internationaux, elles cherchent à rivaliser avec les plus grandes universités du monde entier. Dans ce contexte, l'UNEF sera le porte-parole d'un modèle d'enseignement supérieur public dans lequel la réussite est accessible à tou-te-s. En aucun cas le coût d'une formation ne doit devenir synonyme d'enseignements de qualité. Nous demanderons ainsi la mise en place d'un classement international public des universités, intégrant des facteurs autres que la réussite "brute" des étudiant-e-s : ouverture sociale, politique contre les discriminations ou bien-être des étudiant-e-s.

Penser le rapport de l'ESR à l'international, c'est aussi revendiquer le fait que nos universités soient ouvertes sur le monde. D'abord, en accueillant en nombre des étudiant-e-s internationaux et en assurant leur parfaite intégration dans la vie de l'université. Nous nous opposerons à tout modèle de frais d'inscription différenciés pour les étudiant-e-s internationaux-ales, et défendrons la généralisation des titres de séjour pluriannuels pour les étudiant-e-s. Ensuite, en développant les partenariats et les échanges ERASMUS pour que partir à l'étranger devienne la norme dans un cursus universitaire. Avec ses partenaires européens dans le cadre de l'ESU (European Student Union), l'UNEF mènera une veille concernant l'efficacité des programmes du type ERASMUS + et développera son expertise s'agissant des problèmes que peuvent rencontrer les étudiant-e-s à l'étranger. Un guide de l'étudiant-e en échange sera créé, afin que les étudiant-e-s, où qu'il-elle-s soient dans le monde, connaissent leurs droits et puissent être défendu-e-s.

METTRE L'ÉTUDIANT-E AU CŒUR DE NOTRE PROJET POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conditions d'études et conditions de vie vont de pair. Notre projet pour l'ESR est aussi celui de réformes ambitieuses, qui doivent permettre à tou-te-s d'accéder à l'enseignement supérieur, d'y rester sans avoir à occuper un emploi étudiant et de s'y épanouir.

DÉFENDRE L'ACCÈS DE TOU-TES À UNE FORMATION

MIEUX PRÉPARER L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

60% des inscrit-e-s en L1 ne passent pas en L2. Si ce problème s'explique en grande partie par un manque de moyens dans le premier cycle, il est aussi lié aux carences du système d'orientation français. Dans le cadre de la procédure Admission post-bac, nous demandons la mise en place d'un réel parcours d'orientation pour chaque lycéen-ne. Journées de découverte des formations organisées conjointement par les lycées et les établissements d'enseignement supérieur, obligation de rencontrer au moins une fois en première et une fois en terminale un-e conseiller-ère d'orientation. Un grand plan de recrutement et de formation devra être mis en place pour renforcer le service public de l'orientation, durement touché par les restrictions budgétaires de ces dernières années.

Dans la logique du bac-3/bac+3, nous soutenons l'expérimentation actuelle visant à confier la décision d'admission dans des formations courtes sélectives du supérieur (BTS, DUT) aux conseils de classe de l'année de terminale, et non plus à l'établissement d'accueil. Pour renforcer le lien entre le secondaire et le supérieur, nous appelons au développement des échanges de services entre enseignant-e-s, pour que tout au long de sa carrière un-e enseignant-e puisse exercer aussi bien au lycée que dans l'enseignement supérieur.

LE DROIT À UNE SECONDE CHANCE POUR TOU-TE-S

Il est nécessaire de libérer les parcours de formation actuels, bien trop tubulaires. L'entrée dans l'enseignement supérieur est un temps important d'émancipation personnelle, qui peut nous conduire à reconsidérer en cours de formation notre orientation. Nos formations doivent prévoir pour chaque UE des équivalences possibles dans d'autres parcours. Pour permettre des réorientations en cours d'année, nous appelons à la généralisation au niveau licence des "semestre-rebonds", sas de transition entre deux formations.

Ce droit à une seconde chance doit aussi être accessible aux jeunes sans formation. Le Compte Personnel d'Activité prévoit la possibilité pour les jeunes sans formation d'effectuer, aux frais de l'Etat, une formation qualifiante. Nous demandons que nos établissements développent des formations en ce sens, et qu'ils puissent proposer par la suite des possibilités de poursuite d'études aux jeunes dans ce dispositif. L'UNEF sera vigilante quant au réel déploiement de la garantie jeunes sur tout le territoire, et défendra dans ce cadre l'accès de tou-te-s les jeunes sans formation ni emploi au RSA dès 18 ans.

LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

L'université doit prendre toute sa place dans la construction de formations publiques dédiées aux professionnel-le-s souhaitant se former. C'est un enjeu stratégique, là où les organismes privés et les grandes écoles sont quasiment les seuls à proposer des formations de ce genre. C'est également un enjeu pédagogique : la formation continue à l'université, en effet, a vocation à être nourrie par les activités de recherche. L'UNEF proposera dans chaque établissement volontaire la mise en place d'une offre de formation continue dans les domaines de spécialité de l'établissement et du bassin économique dans lequel il se situe. Elle sera par ailleurs attentive à l'égalité d'accès de tou-te-s à ces formations.

UN STATUT ÉTUDIANT POUR GARANTIR LA RÉUSSITE DE TOU-TE-S

Pour faciliter l'accès aux droits et garantir l'égalité réelle entre étudiant-e-s, nous demandons la mise en place d'un statut étudiant, ouvert à tou-te-s, sans distinction de formation ni d'âge, qui permette l'accès à un panel de droits en matière d'aides sociales, de logement, de restauration, d'accès à la culture et à la santé.

POUR UN SERVICE PUBLIC DU CROUS PROTECTEUR

Le réseau des CROUS a été créé par et pour les étudiant-e-s. Leur modèle est aujourd'hui malmené par de fortes restrictions budgétaires et un manque de choix stratégiques.

Aujourd'hui, un-e étudiant-e sur trois habite chez ses parents : tou-te-s n'en font pas le choix. Le coût élevé des logements privés comme le manque de places en résidences universitaires placent beaucoup d'étudiant-e-s dans des situations précaires. Chaque année et dans tous les CROUS, l'UNEF soutient la construction et la rénovation d'un nombre minimum de cités universitaires. Nous nous attacherons aussi à limiter le développement des offres de logement en studios au détriment des chambres en cité universitaire, qui sont souvent plus accessibles que des studios en termes de loyers. Il est en effet primordial que les établissements développent une stratégie commune en matière de logement étudiant, à travers des conventions COMUE-CROUS par exemple.

Les restaurants universitaires (RU) et les cafétérias donnent accès chaque jour à des repas équilibrés et bon marché à des milliers d'étudiant-e-s, midi et soir. Les récentes orientations du CROUS nous inquiètent : livraisons de RU en liaison froide au lieu d'une cuisine sur place, mutualisation des lieux de production, création de menus « premium » mettant à mal l'offre à tarif social, voire parfois fermetures de RU ou de cafétérias. Il est plus que jamais nécessaire de défendre, sur chaque campus, la présence d'une offre de repas chauds et de qualité, complets, cuisinés sur place, à tarif social. Plutôt qu'une politique d'achats nationaux du CNOUS, demandons à ce que les CROUS s'approvisionnent en produits issus de circuits courts et de l'agriculture biologique ! Pour pallier les flux aléatoires d'étudiant-e-s le midi ou le soir, les

CROUS pourraient envisager la mise en place d'une application demandant une semaine en avance aux étudiant-e-s via une alerte par SMS s'ils-elles envisagent d'aller manger au restaurant universitaire, afin de permettre un approvisionnement adéquat. Il faut également penser à l'ensemble des régimes alimentaires en indiquant la composition des plats et en offrant des plats végétariens et vegans.

Les CROUS devront également prévoir, en lien avec les acteurs locaux (maison des étudiant-e-s, organismes culturels) une offre culturelle de qualité à destination du public étudiant.

POUR UNE REFORME COMPLÈTE DU SYSTÈME D'AIDES SOCIALES

L'UNEF défendra par ailleurs un système d'aides sociales fondé sur la justice sociale et la situation réelle des étudiant-e-s, qui permette aux individus n'en ayant pas les moyens d'accéder à l'enseignement supérieur, et donc de donner à chacun selon ses besoins.

Le système actuel est illisible, injuste et inefficace. Illisible car géré par différents opérateurs (CROUS, CAF, communes) et composé de différentes aides (bourses, APL, demi-part fiscale). Injuste puisqu'il exclut certain-e-s étudiant-e-s, et n'individualise pas assez les montants en fonction de la situation propre de l'étudiant-e. Inefficace puisque de nombreux étudiant-e-s n'arrivent pas à s'en sortir même avec leurs bourses et parce que le taux de non-recours est trop élevé.

L'UNEF défend le modèle d'allocation d'études et de formation (AEF), une aide unique, universelle dans l'accès, progressive dans le montant, gérée exclusivement par le CROUS. Elle serait donnée à tou-te-s les étudiant-e-s quel que soit leur âge ou leur formation car le seul critère pour être éligible serait d'être inscrit-e dans un établissement d'ESR pour l'année universitaire. La demande d'aide se ferait via le dossier social étudiant (DSE), dont la constitution serait rendue obligatoire pour toute inscription dans l'enseignement supérieur, y compris sur APB.

L'AEF constituera l'aide unique que pourront demander les étudiant-e-s. Le montant alloué à chaque étudiant-e sera déterminé selon plusieurs critères. Etant donné le poids prépondérant du logement dans le budget des étudiant-e-s, le critère de la décohabitation ou non et le critère de l'éloignement du domicile familial sera à prendre en compte. S'y joindront les revenus parentaux, afin de donner à chacun-e selon ses besoins, ainsi que les revenus de l'étudiant-e (si il-elle travaille). Enfin, le coût de la vie n'étant pas le même partout, la zone géographique d'études pourra pondérer l'aide versée.

Pour les étudiant-e-s en situation de rupture familiale ou d'autonomie avérée, une commission de suivi social (C2S), composée d'assistant-e-s sociaux-ales et d'étu-e-s étudiant-e-s, examinera la possibilité de leur octroyer une aide d'indépendance. Cette aide, d'un montant variable selon la situation personnelle de l'étudiant-e, sera octroyée pour l'année universitaire. Cette C2S serait dotée d'un budget propre.

La réforme serait financée par un redéploiement intégral de la demi-part fiscale vers le système d'aide directe, et un réinvestissement budgétaire conséquent. A terme, cette aide aurait aussi vocation à inclure les APL (aides personnalisées au logement) et ALS (allocation logement à caractère social).

L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉTUDIANT-E, FACTEUR CLÉ DE SA RÉUSSITE

Les étudiant-e-s sont un public particulièrement touché par le stress. Le sommeil, l'alimentation, les loisirs, deviennent pour certain-e-s des options tant la pression universitaire pour réussir est forte. L'UNEF revendique une approche globale du bien-être étudiant. Le non-recours aux soins est un chantier immense. La mise en place de chèques santé, réclamée depuis déjà plusieurs années, serait un soutien non négligeable qui réduirait de fait ces inégalités. Nous demandons également le renforcement des services de médecine universitaire, et des permanences hebdomadaires sur tous les lieux d'études d'assistant-e-s sociaux-ales, d'infirmier-ère-s et de psychologues. L'UNEF agira sur les questions de santé par des campagnes de prévention et d'information, dans une approche non-moralisatrice.

L'UNEF défendra aussi la généralisation des pauses méridiennes à un maximum de formations et s'assurera de l'accès sur tous les sites à des espaces de restauration adéquats, avec micro-ondes. Au même titre que la nutrition, le sommeil est un besoin vital. L'UNEF sera vigilante face au développement de cours le soir, et soutiendra la mise en place de lieux de repos dans les établissements. Enfin, des ateliers spécifiques de gestion du stress seront mis en place pour les étudiant-e-s intéressé-e-s. Nous demanderons à ce que soit réellement effectués les travaux d'accessibilité obligatoires dans les établissements, pour en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Enfin, un accès facilité aux sports, aux arts et à la culture doit être instauré

dans l'ensemble des établissements, via la banalisation d'un après-midi par semaine dédié à ces activités.

RENDRE LES ÉTUDIANT-E-S ACTEUR-TRICE-S DE LEURS CAMPUS

Beaucoup d'étudiant-e-s souffrent d'un sentiment de solitude. Pour y pallier, l'UNEF doit se donner comme objectif la création d'une véritable "société civile étudiante". En permettant le développement d'initiatives, associatives ou non, nous proposerons aux étudiant-e-s des cadres de socialisation et de rencontres importants. Ce serait aussi l'opportunité pour nous d'intégrer plus d'étudiant-e-s aux cadres collectifs de gestion des campus, et d'enrayer la baisse constante de la participation aux élections étudiantes. Nos établissements doivent promouvoir l'engagement : dans certaines universités, des UE sanctionnent l'investissement dans la vie étudiante via un compte-rendu de projet qui débouche sur l'attribution de crédits ECTS.

C'est également le lien entre nos établissements et les étudiant-e-s qui est à repenser. L'importance des réseaux sociaux dans la communication des universités s'accroît d'année en année : l'université peut désormais communiquer directement avec ses étudiant-e-s, et vice-versa. Ce changement dans les pratiques de communication des établissements permet également de développer une identité de campus ou de filière qui contribue à souder les étudiant-e-s. Nous nous opposerons toutefois à toute intrusion trop forte des établissements dans les réseaux sociaux, notamment dans les groupes de promotion qui doivent être gérés de manière autonome par les étudiant-e-s de chaque filière.

INSCRIRE L'UNEF DANS LA SOCIÉTÉ TOUT EN GARDANT L'AMBITION DE LA CHANGER

Notre conception de l'UNEF n'est pas celle d'une masse indistincte d'étudiant-e-s qu'elle chercherait à "conscientiser". Elle n'est pas non plus un îlot d'idéal au milieu d'un océan corrompu. En tant que syndicalistes étudiant-e-s, nous devons d'abord défendre efficacement les étudiant-e-s en nous appuyant sur l'expérience de chacun-e. Sur cette base, construire collectivement des analyses syndicales permettra de ne pas dévier de notre ambition de transformation sociale.

PERMETTRE AUX ÉTUDIANT-E-S ET AUX INDIVIDUS DE FAIRE LEURS PROPRES CHOIX

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Aujourd'hui, nos établissements ne sont pas des espaces bienveillants pour toute une partie de la population, qui ne peut s'épanouir dans ces milieux parfois encore trop discriminants. Pour lutter contre les discriminations et faire de l'université un cadre bienveillant pour tou-te-s, nous proposons la mise en place de chartes contre les discriminations dans tous les établissements, pilotées par les référent-e-s égalité femme/homme. Ces chartes prévoieront des sanctions en cas de non-respect, ainsi que des politiques de prévention et d'information. Ainsi, l'attribution de subventions FSDIE pourra être conditionnée au respect de cette charte, afin de lutter contre les affiches sexistes par exemple.

Nous souhaitons la création d'un-e référent-e "questions de société" dans chaque AGE, en charge de la veille et de l'animation de projets et de campagnes sur ces sujets, mais aussi de la lutte contre les discriminations en interne de l'AGE. Nous proposons que soient récoltées des données sur les discriminations, pour pouvoir par la suite les utiliser dans nos campagnes.

DONNER AUX ÉTUDIANT-E-S LES MOYENS DE DISPOSER LIBREMENT DE LEUR CORPS

L'information et la prévention sur les questions de santé sont aujourd'hui primordiales au sein de nos établissements. Nous voulons que les différents contraceptifs soient accessibles dans les établissements d'enseignement supérieurs et les SUMPPS (service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé), tout comme des tests de dépistage gratuits et des informations sur les interruptions volontaires de grossesse. Alors que les jeunes sont particulièrement touché-e-s par les infections sexuellement transmissibles, nous défendrons la mise en place de campagnes de sensibilisation régulières au sujet de la contraception et de la prévention des maladies sexuelles, notamment en faisant appel à des associations spécialisées sur ces questions, comme le Planning Familial.

INTERVENIR DANS LES DÉBATS DE SOCIÉTÉ

L'UNEF est légitime pour intervenir sur tous les sujets concernant, de près ou de loin, la question étudiante. A ce titre, il nous semble important que notre syndicat puisse se saisir de certains débats sociétaux pour faire entendre l'opinion des étudiant-e-s. Nous souhaitons que l'UNEF continue son travail sur la dépénalisation de la consommation de cannabis, et militons pour une gestion de la production et de la distribution par l'Etat, avec des objectifs de santé publique forts, pour que cesse l'hypocrisie actuelle sur cette question.

Nous défendons également la laïcité comme fondement de la vie collective, dans la société comme sur les campus. A ce titre, nous considérons que chaque étudiante est une individu(e) émancipée(e) et libre de porter un voile, y compris à l'université. La neutralité du service public ne s'applique qu'à ses agent-e-s.

Enfin, nous défendons une société de tolérance, ouverte sur l'accueil et le respect de l'autre. A ce titre, nous demandons la fin de l'état d'urgence, qui s'installe en France sans réelle utilité pratique, et appelons à l'accueil massif par l'Etat des migrant-e-s, fuyant bien souvent des zones de conflits. Dans l'ESR, nous continuerons à nous impliquer dans les politiques spécifiques prévues pour proposer à ces individus une formation, et à terme un emploi.

POUR UN SYNDICALISME OUVERT SUR L'AUTRE

SYNDICALISME DE SERVICE : CHANGER LE RAPPORT À L'ENGAGEMENT

L'UNEF se doit de démontrer chaque jour son utilité auprès des étudiant-e-s, notamment à travers la mise en place de services concrets à leur destination. Formidable porte d'entrée pour bon nombre d'étudiant-e-s vers l'engagement, ce syndicalisme de service nous permettra de toucher de nouveaux profils, demandeurs d'engagements locaux et concrets.

L'UNEF doit continuer à développer ses "bourses aux livres" dans l'ensemble des sections locales de l'UNEF, à travers une mutualisation des bonnes pratiques et des outils concrets pour les organiser avec succès. A nous d'adapter notre approche des problèmes de défense individuelle (PDI), par des formations accessibles à distance, une meilleure communication en interne sur les droits des étudiant-e-s, un contact facilité (identification des responsables PDI, adresses mail publiques, utilisation entière des réseaux sociaux etc.).

L'UNEF pourra aussi développer des services plus spécifiques : visites du campus lors de la rentrée, publication d'annales d'examens, aide à la méthodologie, partage de cours ou encore appui juridique pour les étudiant-e-s passant devant une section disciplinaire.

DÉFENDRE ET RENFORCER LE RÉGIME ÉTUDIANT DE SÉCURITÉ SOCIALE

Le régime étudiant de sécurité sociale (RESS) permet aux étudiant-e-s de gérer eux-mêmes leur sécurité sociale. Il garantit par exemple aux étudiant-e-s internationaux une protection collective de qualité et de proximité en matière de santé en France. Sans le RESS, et l'avantage commercial qu'il procure, les assurances privées auraient depuis longtemps accaparé le marché de la complémentaire santé étudiante. Enfin, ceux qui appellent à supprimer aujourd'hui le RESS se gardent bien de préciser comment, puisque cela ne se ferait pas sans difficultés.

L'UNEF fait le choix de s'investir et de présenter des listes dans les instances de La Mutuelle des Etudiants (LMDE). Nous soutenons cette démarche, qui s'inscrit dans la logique mutualiste de gestion par les pairs, et qui a permis de renforcer la qualité de service et de maintenir une gamme de complémentaires santé de qualité à tarif abordable. Du travail reste à faire, notamment pour simplifier encore plus les changements de régime et développer sur plus de territoires notre politique de prévention. Alors que les élu-e-s à l'assemblée générale de LMDE seront renouvelé-e-s en juin, nous appelons au développement et à l'autonomisation des sections locales mutualistes (SLM), afin de disposer d'échelons d'action et de réflexion locaux, tout en contribuant au renforcement démocratique en interne de LMDE.

POUR UNE DIPLOMATIE D'ORGANISATION

L'UNEF, ACTEUR AU COEUR DU DIALOGUE SOCIAL

Outre le diptyque négociation/mobilisation, l'UNEF n'est pas dotée d'une véritable stratégie d'ensemble concernant son rapport aux autres organisations

étudiantes, aux syndicats professionnels, aux pouvoirs publics et aux différents acteurs de l'ESR. Nous souhaitons la mise en place d'une véritable diplomatie d'organisation, qui consisterait à nouer des liens diffus avec l'ensemble des acteurs universitaires, et ce à tous les échelons : localement, via les AGE et nationalement via un pôle "relations extérieures" rattaché au Bureau national. Les congrès et réunions nationales des organisations partenaires seront l'occasion de développer ces liens, en participant à des tables-rondes et en nous affichant en tant qu'expert-e-s du milieu étudiant. Cette reconnaissance permettra d'asseoir notre légitimité dans l'espace public. L'UNEF aura en outre un rapport constructif avec les organisations étudiantes concurrentes, notamment s'agissant d'obtenir des avancées qui profiteraient à toute la communauté étudiante.

A nous aussi d'être moteurs.trices du dialogue social. Cela implique de préparer soigneusement les conseils et de comprendre les intérêts de chacune des parties participantes, afin de mieux pouvoir faire progresser nos idées. Chaque fois que nous nous opposerons à une mesure, nous nous devrons d'apporter des propositions concrètes, afin d'alimenter le débat et d'obtenir des avancées. Nous diversifierons nos modes d'action, notamment via les outils numériques.

LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS

Sur le plan électoral comme dans sa structuration, l'UNEF est dépassée par les fédérations d'associations, qui agrègent énormément d'étudiant-e-s engagé-e-s, sans pour autant leur proposer de débouchés concrets et syndicaux. Plutôt que de reproduire ce même modèle d'asservissement, à nous de déconstruire cette habitude qui consiste à "gérer" des réseaux en vue d'engranger des voix, en prônant l'indépendance et la neutralité des associations de filière et culturelles, pour les laisser en dehors du jeu électoral, car elles appartiennent à tou-te-s les étudiant-e-s quelle que soit leur opinion.

Nous entretiendrons avec ces milieux des échanges réguliers et sains à travers des réunions de travail et des consultations pour nourrir nos projets. L'UNEF pourra aussi ouvrir ses listes à des candidat-e-s issu-e-s de cette "société civile universitaire", en incluant des responsables associatif-ve-s à titre individuel sans pour autant faire figurer le soutien de leurs associations sur les bulletins électoraux.

COMMUNICATION EXTERNE ET RAPPORT AUX ÉTUDIANT-E-S

L'UNEF doit adopter une communication moderne, en phase avec son temps et accessible à toutes et à tous, notamment en se dotant d'une véritable stratégie numérique. Les pages Facebook/Twitter ne doivent plus être des lieux de communication verticale, mais bien des lieux d'échange à niveau égal avec le reste de la communauté étudiante. A nous de nous donner les moyens d'augmenter l'audience de nos publications en rendant nos sites Internet, locaux et nationaux, plus lisibles via une charte graphique plus épurée.

Au lieu de "conscientiser" les étudiant-e-s, cherchons à les mettre à contribution, afin qu'il-elle-s puissent faire remonter leurs expériences, leurs avis, autour de problématiques concrètes. Assurer notre mission d'information auprès des étudiant-e-s à l'heure des réseaux sociaux, c'est par exemple notamment rendre disponible chaque compte-rendu de conseil sur Facebook. Mais c'est aussi être honnêtes avec elles/eux à propos de ce que nous avons réussi et ce sur quoi nous avons échoué.

Trop d'éléments de langage vides de sens pour l'écrasante majorité des étudiant-e-s encombrant nos tracts et nos interventions. A nous de démocratiser notre communication extérieure en faisant preuve de pédagogie lorsque les concepts mobilisés sont complexes ou en adoptant un style sémantique plus fluide.

Enfin, l'UNEF ne doit plus être considérée aux yeux des étudiant-e-s comme un "monstre froid", où l'organisation écraserait les individus. L'UNEF, c'est avant tout "nous", étudiant-e-s militant-e-s, fier-e-s de notre engagement syndical. En conséquence, l'UNEF gagnera à être identifiée directement à travers ses élu-e-s ou ses militant-e-s en responsabilité localement. Cela permettrait en outre de valoriser l'engagement syndical qui apporte des compétences utiles dans de multiples domaines. Enfin, les militant-e-s seront incité-e-s à se détacher des "interventions-types", pour employer leurs propres mots et gagner ainsi en authenticité et en écoute.

POUR UNE RÉFORME COMPLÈTE DU SYNDICAT

Pour mener à bien tous ces projets, l'UNEF devra prendre un tournant, celui de l'éthique militante, qui doit nous conduire à nous appliquer à nous-mêmes ce que nous portons en dehors de l'UNEF. Pourquoi demander des votes à bulletin secret dans certains conseils si nous ne faisons pas nous-mêmes l'effort d'organiser nos scrutins internes de cette façon ? Pourquoi prôner l'allègement des rythmes d'études mais aussi de travail si on attend de nos militant-e-s de se consacrer à quasi plein temps à l'organisation ? Si nous n'appliquons pas à nous-mêmes ce que nous portons, notre réussite est difficile. Ce congrès doit être l'occasion d'un sursaut de l'UNEF, pour un fonctionnement plus solide, mieux réparti, clairement établi, et surtout durable.

Un fonctionnement basé sur la confiance et la juste mise en responsabilité des camarades en fonction de leurs compétences et de leurs motivations. Un fonctionnement clair et respecté de tou-te-s, avec un référentiel commun et connu plutôt que des arbitrages permanents. Un fonctionnement valorisé et valorisant qui permette l'épanouissement de l'ensemble des camarades ainsi que leur développement personnel.

REVOIR NOTRE STRUCTURATION INTERNE

Ce congrès doit être un vrai temps de réflexion sur la construction de l'UNEF sur tout le territoire, et notre modèle d'organisation interne. Nous revendiquons une remise à plat de l'organisation territoriale de l'UNEF, ainsi qu'un management moderne de l'organisation plutôt qu'une hiérarchie toute puissante.

POUR UN NOUVEL ÉQUILIBRE TERRITORIAL

Pour un acte I de la décentralisation

Les statuts de l'UNEF permettent une décentralisation, d'une part entre le bureau national et les AGE, mais aussi entre AGE et comités d'action syndical (CAS). La forme AGE-CAS permet un réel ancrage sur tous les territoires universitaires : les universités, leurs sites délocalisés mais aussi les autres établissements. L'action de terrain doit être au plus proche des étudiant-e-s, avec une véritable expertise du milieu et une action qui répond véritablement aux enjeux locaux. Un CAS doit être pensé parce qu'il est nécessaire : beaucoup d'étudiant-e-s adhérent-e-s à l'UNEF, établissements non-universitaires avec des enjeux propres, sites délocalisés...

Au-delà des CAS, il faut aussi accorder un poids plus important aux AGE, en leur accordant une autonomie plus forte. La délégation des tâches est primordiale pour mettre l'ensemble des camarades en dynamique, notamment via des pôles : pôle de défense individuelle, d'action dans les conseils et d'élections, pôle thématique à une action de l'AGE, ... coordonnés par les bureaux d'AGE.

Une vraie structuration régionale

Le déploiement de coordinations militantes régionales, pensées aussi bien comme un outil d'analyse sur un territoire donné (COMUE, région académique...) qu'un outil de mise en dynamique de sections locales proches pour mutualiser leurs compétences, est resté inachevé. Il devient plus important que jamais d'adapter notre structure interne aux nouveaux enjeux de l'enseignement supérieur. Sans ces coordinations militantes régionales, il sera de plus en plus compliqué de répondre aux potentiels dangers de fusions ou de suppressions de filières dans certaines COMUE par exemple. Ces CMR doivent également permettre à des AGE présentes sur un seul CROUS de s'organiser, etc. A terme, les CMR doivent devenir un échelon plein et entier de l'UNEF, avec une équipe et une activité propres.

Liens entre le BN et les AGE : un BN "boîte à outils"

Le Bureau National incarne aujourd'hui le rôle de direction du syndicat de manière trop importante, y compris à l'échelle locale. A tel point que sa présence sur les sections locales atteint parfois ses limites : en comblant de fait les faiblesses de certaines équipes, le ou la suivie d'AGE se retrouve rapidement à diriger ou étouffer la section locale en question.

Le rôle de suivi-e doit être celui d'interface entre les AGE et le BN: apporter des outils pratiques et des grilles de lecture pour aider au développement

militant des camarades et des AGE, mais aussi faire remonter les problèmes, besoins, réalités locales pour faire du syndicat une véritable union nationale des AGE. Les AGE devraient pouvoir émettre un avis lors des changements de suivi-e-s.

RÉNOVER NOS CADRES COLLECTIFS

Des cadres locaux mieux définis et plus efficaces

Aujourd'hui, nos cadres collectifs locaux sont à bout de souffle. Les collectifs d'AGE, convoqués par le bureau, doivent se doter d'un ordre du jour défini et amendable, et se concentrer sur l'activité locale, passée ou à venir, et aux prises de décisions opérationnelles sur les projets portés par l'AGE. Les débats d'actualité nationaux pourraient, eux, trouver leur place dans un autre cadre, que seraient des réunions ouvertes à tous nos contacts.

Des assemblées générales doivent être organisées chaque semestre, pour permettre à l'AGE de faire le bilan sur son activité passée et d'échanger autour d'un texte d'orientation local, amendable. Ces AG semestrielles permettraient un fonctionnement plus apaisé et démocratique des sections locales.

Refaire du Collectif National le "parlement" de l'UNEF

Le collectif national (CN) de l'UNEF doit (re)devenir le parlement de l'organisation et permettre de vrais moments d'introspection générale et de réflexion sur nos actions à venir. L'introspection collective doit être permise via l'amendement du bilan d'activité proposé par la tendance majoritaire par exemple. Nous demandons la possibilité pour les AGE de présenter et soumettre au vote du CN des contributions d'AGE. Les collectifs nationaux doivent être accessibles à tou-te adhérent-e de l'UNEF s'y présentant, et doivent pouvoir mandater le Bureau National sur des feuilles de route précises dans le cadre de grandes réformes ou de travaux internes.

Former tou-te-s les camarades

Depuis le dernier congrès, la TASER a soutenu une réforme profonde du syndicat, notamment en matière de réforme des formations. Par conséquent, nous soutenons et encourageons la réforme des formations par la mise en place d'une plateforme collaborative recensant toutes les formations sur toutes les thématiques, qui seraient modifiables par les militant-e-s...

Nous réaffirmons notre volonté de prendre part à cet réforme mais aussi de co-écrire ces formations avec l'ensemble de la direction nationale. Seul moyen de former la relève perpétuelle nécessaire au fonctionnement du syndicat, il est nécessaire que ces formations soient accessibles à tou-te-s les adhérent-e-s.

Adapter notre structure et notre discours aux différents publics étudiants

L'échelon territorial n'est pas le seul outil pour fédérer des étudiant-e-s aux caractéristiques communes. Le syndicat doit se donner dans les années à venir pour objectif d'avoir dans ses AGE des étudiant-e-s de formations diverses et variées, afin de pouvoir travailler à la mise en place dans l'UNEF de structures à même de fédérer et de développer une analyse syndicale dans certains domaines : formations de santé, étudiant-e-s en écoles, en résidences universitaires, en formations culturelles et artistiques, en formations agricoles, agronomes et vétérinaires, ... Ces fédérations de filières sont le meilleur outil pour répondre aux thématiques très particulières qui les concernent et dont l'UNEF ne se saisit que trop peu.

APAISER NOTRE FONCTIONNEMENT INTERNE

POUR DES RÈGLES COMMUNES À TOUT LE SYNDICAT

Alors que l'UNEF cherche à "gagner de nouveaux droits" pour les étudiant-e-s, nous devons d'abord nous inscrire dans le droit commun des organisations. Des mécanismes, à travers des voies de recours notamment, doivent être mis en oeuvre afin de mieux encadrer le fonctionnement de l'UNEF. L'arbitrage politique ne doit en aucun être le seul processus de décision légitime dans l'organisation. Les règles inscrites, les textes votés, les accords signés, doivent être respectés dans les faits. Ce cadre stable est une condition nécessaire au rétablissement de la confiance en l'organisation et entre les militant-e-s de l'UNEF. La commission de contrôle doit voir sa composition et ses modalités de saisie revues.

BORNER L'UNEF : DONNER DE SON TEMPS MAIS PAS DE SA PERSONNE

Prenant, utile et en perpétuelle recherche de bonnes volontés pour s'y investir, l'engagement syndical ne doit pourtant pas être celui de tous les sacrifices : études, vie sociale, trésorerie personnelle, santé physique et psychique. Sujet indissociable des questions de démocratie interne, il faut passer d'un modèle où les responsabilités ne se concentrent plus sur une seule personne qui a la charge d'assumer des quantités colossales de travail, mais sont partagées par un ensemble de militant-es en responsabilité collective. Plus pérenne et plus efficace, l'engagement à l'UNEF sera aussi plus vivable pour les personnes qui s'y investissent.

Les rythmes et impératifs militants ne doivent en aucun cas nous déconnecter de nos cours ou de nos ressentis personnels, de notre besoin de confort ou de repos : l'organisation doit donner les moyens de borner son engagement en respectant les volontés de chacun-e.

POUR UN FONCTIONNEMENT RÉELLEMENT DÉMOCRATIQUE DU SYNDICAT

Nous réaffirmons notre attachement au principe du système en tendances. Toutefois, son fonctionnement est à bout de souffle. Par manque de volonté de synthèse de la part de la direction nationale, mais aussi par habitudes sectaires entre camarades. Les solutions sont pourtant simples: plus grande répartition des tâches, arrêt des pratiques sectaires, intégration de tou-te-s à l'activité militante, renforcement de la démocratie interne, ...

Notre mode de congrès nous pousse aussi à l'affrontement tous les deux ans, là où il devrait permettre au contraire une discussion sereine et précise sur ce qui a marché durant les deux dernières années, et ce qu'on aurait pu faire autrement, pour mieux préparer la suite. Nous demandons la généralisation du vote à bulletin secret, un délai de deux mois entre le dépôt des textes et les votes pour laisser du temps au débat, et l'interdiction de militer le jour des votes. Nous demandons que les votes portent à la fois sur l'activité et l'orientation nationales et locales. Les équipes de direction locale seront déterminées par les votes locaux, et le poids des tendances au niveau national par les votes nationaux.

UN BN PLUS LIBÉRÉ POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Le fonctionnement même du Bureau National, dans notre organisation hyper centralisée, montre ses faiblesses. Des validations de formations, de notes... qui prennent trop de temps, des informations qui circulent mal, etc. sont autant de tares qui ralentissent notre activité. Trop souvent, l'UNEF semble être submergée par les événements et n'agir que par la réaction plutôt que par la proaction. Les temps accordés à l'analyse collective de notre activité passée sont laissés de côté à cause des "rush" dans lesquels l'organisation se trouve bien souvent.

Les réunions du BN et leurs ordres du jour doivent être fixés à l'avance. Au cours de ces réunions, il faut que collectivement, toutes tendances confondues, nous travaillions sur les thématiques propres à l'UNEF, passions en revue les dossiers importants des commissions, débats des sujets d'actualité, élaborions les campagnes nationales. Les tendances minoritaires ne doivent ainsi pas seulement être consultées pour exprimer un avis mais elles doivent participer au travail de fond aussi bien au sein des commissions que du bureau national.

Le BN ne doit plus être composé quasi uniquement de membres habitant en région parisienne. Nous devons nous doter d'outils, notamment numériques, permettant l'implication au BN de tou-te-s, quel que soit son lieu d'habitation. Enfin, la direction nationale doit rendre des comptes à l'ensemble des camarades du syndicat, pas uniquement lors des temps nationaux. Les réunions du BN pourraient faire l'objet de compte-rendus envoyés aux AGE.

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES DANS L'ORGANISATION

L'UNEF n'est pas imperméable aux discriminations qui existent dans la société. Si l'UNEF est une organisation aux revendications résolument progressistes, nous pouvons parfois reproduire les travers discriminatoires que la société a conditionné en nous. Toutefois, il est de notre devoir de collectivement chercher à faire de l'UNEF un cadre "safe", qui soit exempt de toute forme de discriminations.

Pour cela, des avancées considérables ont déjà été faites : réunions non-mixtes féminines, réunions non-mixtes de personnes racisées, personnes de confiance, elfes de la nuit (lors de soirées dans des cadres collectifs).

Nous sommes toutefois convaincu-e-s qu'il faut sans cesse interroger les outils déjà mis en place afin de les améliorer. Les réunions non-mixtes féminines par exemple, produisent des débouchés encore trop peu palpables,

Les signataires

et il est difficile d'aboutir à la mise en place d'outils concrets sur les problématiques soulevées. Nous demandons leur généralisation à l'ensemble des AGE, avec un accompagnement spécifique de la commission questions de société. Lorsque des réunions non-mixtes féminines sont organisées dans des cadres collectifs, des réunions non-mixtes masculines pourraient être organisées au même moment, pour permettre aux hommes de se saisir de l'intériorisation des normes sexistes. Elles n'ont bien évidemment pas les mêmes objectifs que les réunions non-mixtes féminines, mais peuvent permettre par la suite des échanges enrichis lors de la discussion mixte de débriefing. Des points plus réguliers doivent être faits en BN ou dans les AGE pour suivre la progression des avancées, et ainsi irriguer toutes nos réflexions syndicales.

Il faut également aller plus loin sur les personnes de confiance. Aujourd'hui, ces personnes sont nommées et identifiées, mais trop peu formées. L'UNEF doit faire appel à des associations spécialisées sur le sujet pour former ses personnes de confiance, et mettre à leur disposition un répertoire de professionnel-le-s vers qui diriger certain-e-s camarades qui le désireraient.

De manière plus générale, pour lutter contre les discriminations, y compris celles dont l'UNEF se saisit encore que trop peu, comme la LGBTQIA+phobie, il est fondamental d'organiser des formations régulières au sein du BN et des AGE et des événements sur ces thématiques sur les campus.

Nous devons enfin bannir toute utilisation de la violence physique ou psychologique dans nos comportements militants.

Voter pour la Tendance pour une Alternative Syndicale et Réformiste (TASER) c'est voter pour :

- Une tendance lucide sur la situation des étudiant-e-s, qui propose un projet global pour l'ESR : allocation d'études et de formation, réinvestissements budgétaires dans les formations, meilleure préparation à l'insertion professionnelle.
- Un syndicalisme de terrain et d'avancées concrètes, pour lequel opposition doit rimer avec propositions, et mobilisations avec négociations.
- Un "choc de syndicalisation", seul à même de rendre à l'UNEF sa place de première organisation étudiante, en reconstruisant nos sections locales et en réformant notre fonctionnement interne.
- Un congrès plus apaisé, axé autour de la co-construction, avec un vote à bulletin secret.

Ohayon Jessica, Commission de contrôle, élue CAC PSL, CA LMDE, Conseil de surveillance de Solidarité Etudiante, trust person, Dauphine
Belouassa Anais, Bureau national, élue CA Lyon 2, Lyon
Bureau Maxime, Bureau national, CA LMDE, Paris 1, élu CNESER
Iberrakene Theo, Bureau national délégué, élu CI et CA, IEP
Jacquet Loukian, Bureau national, Rennes, élu CFVU Rennes 2
Magnin Charline, Bureau national, Lyon, élu CFVU Lyon 2
Sellier Thomas, Président d'AGE, élu CA COMUE UBFC, Bourgogne
Bages Mylène, Présidente d'AGE, élue CFVU, Poitiers
Ihaddaden Juba, Président d'AGE, élu CA COMUE PSL, Paris Dauphine
Peyrou Baptiste, Président d'AGE, élu CFVU, Pau
Belkadi Ines, Présidente d'AGE, Paris 5
Ravelle-Chapuis Marine, Vice-Présidente, élue UFR, Bourgogne
Di Fraja Victorien, Secrétaire Général, suppléant CA CROUS, Bourgogne
Sainte-Marie Théo, élu CA, Bourgogne
Mugnier Paul, élu CFVU, Bourgogne
Dominguez Angela, élue CROUS, Poitiers
Jourdain Elodie, Paris 5, Secrétaire Générale
Abettan Samuel, Paris-Dauphine, élu CA, Vice-Président
Paris Merwan, Secrétaire Général, élu CFVE, Paris Dauphine
Simha Gabrielle, Trésorière, élue CA PSL, Paris Dauphine
Lasserre Eugénie, Vice-Présidente, Pau
Baey Célyane, Secrétaire Générale, Pau
Marnaud Corentin, Secrétaire Général Adjoint, Pau
Marty Hadrien, Vice-Président, élu CVEF, IEP
Moinet Arthur, Secrétaire Général Adjoint, élu CI, IEP
Rouja-Vandenbrouck Marlou, Membre du bureau, IEP, élue CI et CA
Vergallo Luca, Membre du bureau, IEP
Labart-Manneville Hugo, Président étudiant du CVEF, IEP
Daël Vincent, Membre du bureau, suppléant CA CROUS, Rennes
Knauf Nicolas, élu CA Rennes 1, Rennes
Brulard Benjamin, Membre du bureau, Commission Administrative, Rennes
Musset Lucie, Rennes
Rouault Etienne, EHESP, Rennes
Bougeard Morgan, Commission Administrative, Paris 1
Philippe Clara, Paris 1
Mirouffe Hugo, Paris 1
Meignant Nicolas, Paris 1
Gurcu Suat, Suppléant CROUS, Lyon
Clamaron-Lamouret Quentin, Membre du bureau, élu CFVU Lyon III, Lyon
Medareg Flora, Lyon
Maillet-Praud Dorian, Lille
Monquet Pierre, Paris 12
Coittais Pierre, Angers
Sabot Mathias, Valenciennes
Perrouault Pierre-Louis, Artois
Cisse Babacar, Grenoble
Martié Lysandre, élu CA CROUS, Limoges
Coittais Antoine, Le Mans
Belouassa Yasmine, Lorraine, Metz
Dhyvert Lucas, Montpellier
Pesquet Simon, Rouen
Lambotte Clémence, Strasbourg
Toumadre Aubin, Toulouse
Lassoued Samir, Paris 2
Rodier Justine, Paris 3
Pain Bruno, Paris 4
Dumontier Agathe, Paris 10
Rousseau Angeline, Cergy
Penn Camille, Evry
Giry Florent, Ponts et Chaussées